

Servitudes d'utilité publique s'appliquant sur le territoire de la commune de Sainte-Feyre – Novembre 2018

A1 – Protection des BOIS et FORETS soumis au régime forestier	Actes institutifs	Service Responsable
Forêt communale 123,6520 ha	Arrêté du 10/07/2006	Office National des Forêts Agence régionale Limousin 40-42 av. des Bénédictins 87 000 LIMOGES

AC1 – Protection des MONUMENTS HISTORIQUES	Service Responsable
Église Saint-Symphorien Inscrite le 21/10/1963	Unité départementale de l'architecture et du patrimoine 14 avenue Louis Laroche 23 000 GUERET
Château Inscrit le 18/05/1967	
Oppidum Puy de Gaudy, parcelles 168 et 250 Classées le 23/12/1982	
Oppidum Puy de Gaudy, parcelles 163 à 167, 169, 170 à 246 et 251 Classées le 03/08/1982	

AS1 – Périmètres de PROTECTION des EAUX potables et minérales	Collectivité gestionnaire	Actes institutifs : arrêtés préfectoraux	Service Responsable
Côte de la Dame	Commune de Sainte-Feyre	n°2004-0970 du 24/11/2004	Agence Régionale de Santé Direction de la santé publique Pôle santé environnement Unité territoriale de la Creuse Rue Alexandre Guillon 23006 GUERET Cedex
Champegaud	Commune de Sainte-Feyre	n°2005-0058 du 25/01/2005	
Bois 1	CMN Sainte-Feyre	Demande d'autorisation en vue de l'alimentation humaine en cours d'instruction	
Bois 2	CMN Sainte-Feyre	Demande d'autorisation en vue de l'alimentation humaine en cours d'instruction	

EL7 – ALIGNEMENT DES VOIES PUBLIQUES	Actes institutifs	Bénéficiaires
RD n°942	Approbation le 08/02/1882	Conseil départemental Pôle aménagement et transport Hôtel du Département – BP 250 23 011 GUERET Cedex
RD n°3	Approbation le 02/09/1939	
RD n°3	Approbation le 17/04/1901	

I3 – TRANSPORT DE GAZ NATUREL	Actes institutifs	Service Responsable
		Accusé de réception en préfecture 023-200034825 Date de télétransmission : 18/04/2023 Date de réception préfecture : 18/04/2023

DN 100-1988-Saint-Fiel_Aubusson	Arrêté n°2016-020-05	GRT GAZ Direction des opérations Pôle Exploitation Centre Atlantique Service Travaux Tiers & Urbanisme 62 rue de la brigade Rac – ZI Rabion 16023 ANGOULEME Cedex
---------------------------------	----------------------	--

I4 – LIGNES ELECTRIQUES	Service Responsable
Liaison aérienne 225kV N0 1 Eguzon-Sainte-Feyre	RTE Centre Développement Ingénierie Toulouse 82 chemin des courses BP13731 31037 TOULOUSE Cedex 1
Liaison aérienne 225kV N0 1 Mole (La)-Sainte-Feyre	
Liaison aérienne 90kV N0 1 Guéret-Lavaud	
Liaison aérienne 90kV N0 1 Guéret-Sainte-Feyre	
Liaison aérienne 90kV N0 1 Lavaud-Mansat	
Liaison aérienne 90kV N0 2 Guéret-Sainte-Feyre	
Poste de transformation 225kV Sainte-Feyre	
Poste de transformation 90kV Lavaud	

T1 – Servitude relative aux VOIES FERRÉES	Actes institutifs	Services Responsables
Ligne 702 000 Montluçon-Saint-Sulpice-Laurière	cf. annexe SUP	SNCF Immobilier, Pôle Valorisation et Logement 142 rue des Terres de Borde CS 51925 – 33081 Bordeaux cedex.

T5 – Servitudes aéronautiques de dégagement	Actes institutifs	Services Responsables
Sur le territoire de l'aérodrome de Guéret-Saint-Laurent	Arrêté interministériel du 25 juillet 1990	Service national d'ingénierie aéroportuaire (SNIA) Pôle de Bordeaux Aéroport Bloc Technique BP60284 33697 MERIGNAC Cedex

T7 – Servitudes aéronautique à l'extérieur des zones de dégagement	Actes institutifs	Services Responsables
Sur l'ensemble du territoire de la commune : est soumis à autorisation du ministre chargé de l'aviation civile et du ministre chargé des armées l'établissement des installations* dont la hauteur en un point quelconque au-dessus du niveau du sol ou de l'eau est : - supérieure à 50 mètres en dehors des agglomérations - supérieure à 100 mètres dans les agglomérations	Arrêté interministériel du 25 juillet 1990	Service national d'ingénierie aéroportuaire (SNIA) Pôle de Bordeaux Aéroport Bloc Technique BP60284 33697 MERIGNAC Cedex

* toute construction, fixe ou mobile.

 Accusé de réception en préfecture
 023-200034825-20230414-78_23-DE
 Date de télétransmission : 18/04/2023
 Date de réception préfecture : 18/04/2023

Accusé de réception en préfecture
023-200034825-20230414-78_23-DE
Date de télétransmission : 18/04/2023
Date de réception préfecture : 18/04/2023